

PARTICULIERS



ex. : Passeport, acte de naissance, ...

Ok



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

(<https://www.service-public.fr/>)

[Accueil particuliers \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers)

>
[Travail – Formation \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19806\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19806)

>
[Formation des salariés du secteur privé \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N177\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N177)

>
[Congé de formation d'un salarié membre du CSE \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2297\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2297)

Fiche pratique

Congé de formation d'un salarié membre du CSE

Vérfié le 31 mars 2022 – Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Si vous êtes membre de la délégation du personnel du comité social et économique (CSE), votre employeur peut vous accorder une autorisation d'absence pour vos besoins de formation.

Tout replier  Tout déplier 

De quoi s'agit-il ? 

Quel est le contenu de la formation ? 

Quelle est la durée de la formation ? 

Comment faire la demande à l'employeur ? 

L'employeur peut-il refuser votre demande ? 

Rémunération du salarié 

Textes de référence 

Et aussi

[Congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2320\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2320)

Travail – Formation

©
Direction de l'information légale et administrative (<https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr>)



URL de la page : <https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2297>
Hôtel de Ville
5 chemin de Bellevue CS 80015
49610 Murs-Érigné